



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culte musulman

Question au Gouvernement n° 2144

Texte de la question

## ELECTION DU CONSEIL FRANÇAIS DU CULTE MUSULMAN

M. le président. La parole est à M. François Grosdidier, pour le groupe UMP.

M. François Grosdidier. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Monsieur le ministre d'État, dimanche dernier, a eu lieu la deuxième élection au Conseil français du culte musulman. Nous avons besoin de cet interlocuteur représentatif du culte musulman : les instances de la République comme les communes où vivent de nombreux musulmans, auxquels il est souvent difficile de pratiquer leur culte.

Vos prédécesseurs avaient échoué. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) L'instance semblait impossible à mettre en place. Votre initiative volontariste a été critiquée.

M. Gérard Charasse. Cirage de pompes !

M. François Grosdidier. Certains feignaient d'ignorer que, dans l'histoire de France, les pouvoirs publics n'avaient jamais été étrangers à la structuration, à la représentation et à l'intégration des grandes religions. Ils voulaient refuser cela à l'islam de France. Vos détracteurs révélaient par là même une islamophobie, à découvert à l'extrême droite et à peine voilée à gauche ! (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Jean Glavany. N'importe quoi !

M. François Grosdidier. Ils ont fait semblant de croire que vous vouliez organiser une représentation sociale et communautariste des Français d'origine maghrébine et turque alors qu'il s'agissait seulement d'une instance se limitant au culte, instance tout aussi nécessaire et légitime que la Conférence épiscopale ou les consistoires israélites et protestants.

Dans beaucoup de quartiers, comme ceux de ma ville de Woippy, on vous sait gré, monsieur le ministre d'État, de vouloir nettoyer les zones sensibles de la délinquance (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) et d'exiger de tous le respect des mêmes obligations car, dans le même temps, vous cherchez à garantir à tous les mêmes droits, dont l'égalité effective dans la pratique du culte de leur choix.

La mise en place du CFCM était de votre part un pari osé, et nous étions peu nombreux à y croire. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous avons dans cet hémicycle les seules autruches capables de hurler tout en maintenant leur tête dans le sable ! (*Protestations sur les mêmes bancs.*)

Cette deuxième élection a été précédée par un véritable débat démocratique si l'on en juge par la multiplicité des listes. Elle a été marquée par une participation massive. Avec maintenant un peu de recul, tous les observateurs se sont accordés à reconnaître la maturité grandissante des musulmans de France,...

M. Gilbert Biessy. La question !

M. le président. Monsieur Grosdidier, posez votre question, je vous prie.

M. François Grosdidier. ...un signe grandissant de dynamisme et de démocratisation, et l'émergence de cadres authentiquement français de l'islam de demain.

Alors, monsieur le ministre d'État, quelles conclusions tirez-vous de cette deuxième élection et quelles perspectives pouvez-vous donner aux musulmans de France dans la pratique de leur culte comme dans leurs relations avec l'ensemble de nos concitoyens ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, l'islam est la deuxième religion de France par le nombre de ses pratiquants. La France est multiple, et c'est une réalité que nous avons tout intérêt à reconnaître. Ce qui a présidé aux choix que nous avons faits, Dominique de Villepin lorsqu'il était ministre de l'intérieur et moi-même, c'est la conviction qu'une identité humiliée, c'est une identité radicalisée.

Nous avons voulu respecter l'islam de France pour le faire sortir des caves et des garages. Nous lui avons donné le droit à l'expression : 1 300 mosquées mobilisées, 85 % de taux de participation, tous les courants représentés, sans aucun incident à déplorer. Nos compatriotes ont montré au cours de ces élections le sens des responsabilités qui est le leur. Ils ont donné de l'islam de France une image respectable et, j'ose le dire, parfaitement républicaine. De surcroît, contrairement à ce que tous les prophètes de mauvais augure, ceux qui parlent sans savoir, avaient annoncé, ce sont les modérés qui ont gagné, parce que ce sont eux que la liberté fait gagner. Nous en avons apporté la preuve.

Alors que le CFCM se réunira dimanche avec les CRCM, j'aimerais beaucoup qu'ils se saisissent de l'affaire de l'imam de Vénissieux, parce que l'imam Bouziane et ses déclarations, ce n'est pas l'islam de France ! C'est l'islam en France, et celui-là, nous n'en voulons pas ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. François Grosdidier](#)

**Circonscription :** Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2144

**Rubrique :** Cultes

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juin 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 2005